

Madame la ministre, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord adresser un salut amical et solidaire à nos collègues d'outre-mer, pour lesquels presque partout désormais, les conditions de vie, et les conditions d'exercice de leur métier se sont considérablement dégradées, voire sont parfois empêchées.

Merci d'accorder ce temps d'expression aux syndicats représentatifs des corps d'inspection, et en particulier au SUI-FSU, qui au sein de la première fédération de l'Éducation, est le syndicat de tous les inspecteurs et de toutes les inspectrices de la maternelle au lycée.

Vous venez de nous faire part de vos orientations pour la rentrée prochaine et vous attendez de nous que nous en soyons le relais auprès des équipes éducatives. C'est normal, c'est notre métier. Mais vos conseillers ne vous ont visiblement pas alertée sur le fait que vous vous adressez à une profession profondément meurtrie par le peu de considération que vos prédécesseurs nous ont accordé, et épuisée par l'accroissement de notre charge de travail.

Les corps d'inspection sont fatigués, de tenter depuis tant d'années, de répondre à des attentes diverses que les ministres successifs ont laissé s'accumuler et qui aboutissent à un empilement de missions parfois irréalisables, qui nous éloignent de plus en plus de notre cœur de mission, la pédagogie ! et nous font perdre ainsi le sens de notre métier.

Mais aujourd'hui, au-delà de cette perte de sens, c'est la confiance même envers notre institution que nous perdons, tant ses injonctions nous semblent manquer de cohérence.

En effet, comment demander à des inspectrices et des inspecteurs d'être sur le terrain, au plus près des établissements et des équipes, et de ne pas être en mesure de défrayer leurs déplacements ? La plupart des académies nous ont en effet signifié que les frais engagés depuis la rentrée ne seront remboursés qu'en 2025, c'est-à-dire au mieux en février. Cela représente pour certains d'entre nous plusieurs milliers d'euros. Ainsi notre employeur nous impose de lui accorder un prêt sans intérêts : Incohérent !

Comment demander aux IEN chargés d'une circonscription du premier degré, d'assumer une nouvelle charge de travail très chronophage avec la mise en œuvre du pacte, et supprimer dans le même temps, la rémunération supplémentaire qui leur avait été accordée pour cette mission nouvelle ? Incohérent !

A ce propos Madame la ministre je vous remercie de m'avoir répondu par courrier le 30 octobre dernier pour m'indiquer que vous transmettiez notre demande de rétablissement de la prime pacte au directeur de l'encadrement... qui l'a lui-même supprimée... cohérence ? Mais, de ce fait, vous nous indiquez qu'il ne s'agit donc pas d'une décision politique. Le choix en avait pourtant été fait par le ministre Pap N'Diaye, et la pérennisation confirmée par les cabinets de vos prédécesseurs. Je vous invite donc à la fin de cette réunion à vous rapprocher de Monsieur le directeur de l'encadrement pour, sur ce point au moins, rétablir la cohérence.

Sur un autre sujet, comment, dans une circulaire publiée par la DGESCO sans concertation avec les organisations syndicales ni même avec la direction de l'encadrement, demander, une fois encore au IEN chargés d'une circonscription du premier degré, de valider des autorisations de sorties scolaires avec nuitées, lorsqu'ils ne disposent d'aucun moyen d'enquête pour exercer leur contrôle et leur faire ainsi porter une responsabilité assumée jusqu'alors par les DASEN ? Incohérent !

Comment nous demander, dans une nouvelle circulaire missions, de nous recentrer sur la pédagogie et, dans le même temps, multiplier les tâches administratives et les saisies sur un archipel incohérent d'applications toutes plus chronophages les unes que les autres, tant leur maniement relève parfois de l'âge de pierre de l'informatique ? Incohérent !

Comment exercer notre magistère pédagogique en nous appuyant sur des services administratifs, lorsque ce sont aujourd'hui ces mêmes services qui nous adressent des injonctions ? Incohérent !

Comment, lorsqu'un calendrier des épreuves de bac a clairement montré ses faiblesses et ses failles, relevées par des alertes à la fois des DEC et des corps d'inspection, prendre la décision de le reconduire à l'identique pour l'année suivante ? Incohérent !

Nous pourrions ainsi, au risque de vous lasser, multiplier les exemples à l'infini, mais vous l'aurez compris, si nous évoquons ces incohérences c'est qu'elles nous éloignent progressivement de nos missions, qu'elles impactent notre capacité à accompagner les équipes, et qu'elles dégradent la qualité du service public d'éducation. Elles témoignent aussi du peu de cas que le ministère fait de notre expertise et de nos alertes répétés et illustrent ainsi la faible considération qui nous est portée.

Madame la ministre, la loyauté souvent invoquée des inspecteurs et des inspectrices ne peut reposer sur leur aptitude à obéir à des ordres incohérents. Pas plus, cette loyauté ne peut-elle être comprise comme une soumission aveugle à faire ce que le politique demande sans se soucier de la crédibilité de l'action pédagogique. Le lien de confiance que nous tissons pas à pas avec nos collègues enseignants repose indéfectiblement sur la crédibilité de nos actions, laquelle est fondée par la cohérence des demandes politiques que vous formulez.

Les actions que nous conduisons pour l'École avec pour seule boussole la réussite de tous les élèves, ont besoin de s'inscrire sur le temps long. Nul ne sait si vous serez une ministre aussi éphémère que vos quatre prédécesseurs, mais dans le temps qui vous sera imparti, vous pouvez néanmoins marquer l'histoire de ce ministère en conduisant une politique de rupture avec le projet rétrograde dont vous héritez.

Les classes de niveau, le DNB couperet, les évaluations standardisées qui portent sur des indicateurs parcellaires ne reflétant en rien les compétences des élèves et qui deviennent pourtant l'unique outil du pilotage pédagogique, la volonté de labelliser les manuels et de museler ainsi l'indispensable liberté pédagogique source d'innovation, les changements de programme à la hâte et la hache... autant de mesures du choc des savoirs que les experts que nous sommes ne peuvent cautionner... et que nous avons eu pourtant, à porter devant les enseignants, au prix de notre crédibilité et à terme, de l'efficacité même de notre action.

Autant de mesures, qui ajoutées à la réforme du lycée, à Parcoursup et, peut-être plus encore, au démantèlement de ce formidable outil de démocratisation scolaire qu'est le lycée professionnel, participent (avec une certaine cohérence, pour le coup !), à dessiner une école du tri scolaire et social, qui renonce clairement à la dimension émancipatrice qui doit être, selon nous, au cœur du projet de l'École de la République.

Alors vous avez le choix, Madame la ministre, de « garder le cap » du renoncement aux principes mêmes de démocratie et d'égalité qui fondent notre École, ou de mettre fin à ces multiples renoncements pour que l'on retrouve à la fois, le sens de nos missions et celui du service public d'Éducation pour lequel nous sommes engagés.

Au contraire, vous nous parlez aujourd'hui de l'acte II d'un choc des savoirs dont les mesures ont été contestées par la communauté éducative et la recherche unanimes, alors que c'est l'épilogue qu'il faut en écrire ! Madame la ministre, nous sommes vos yeux sur le terrain, nous sommes vos meilleurs conseillers, alors écoutez ce que nous vous disons, et vous pourrez être la ministre qui réécrira le mot « Égalité » au fronton de nos écoles.

Merci de votre attention